

- Un poste basé à Nouméa
- Des conditions d'emploi attrayantes pour les agents expatriés
- Un poste au sein de la principale organisation de développement de la région

Le poste de *Directeur-riche de recherche halieutique (gestion des données)* est à pourvoir au sein du Programme pêche hauturière de la Communauté du Pacifique (CPS), au siège de la CPS à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Descriptif de fonctions

La **Communauté du Pacifique (CPS)**, principale organisation scientifique et technique du Pacifique, appuie le développement de la région depuis 1947. Organisation internationale de développement, la CPS tient lieu de maison commune aux 27 États et Territoires qui la composent et en assurent la gouvernance. Œuvrant pour le développement durable au bénéfice des populations d'Océanie, l'Organisation intervient dans plus de 25 secteurs d'activité. La CPS est renommée pour ses connaissances et sa capacité d'innovation dans des domaines tels que les sciences halieutiques, la surveillance de la santé publique, les géosciences et la conservation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

La **Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME)** comprend le Programme pêche hauturière (OFP) et le Programme pêches côtières et aquaculture (CFAP). Le but du Programme pêche hauturière est de faire en sorte que les pêcheries exploitant les ressources en thonidés, poissons à rostre et espèces associées de la région soient gérées dans un souci de durabilité économique et écologique, sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles. Le Programme pêche hauturière apporte à cette fin un appui scientifique à la gestion des pêcheries ciblant les thonidés et les espèces associées, ses activités étant principalement axées sur l'évaluation et la modélisation des stocks, l'analyse et le suivi des pêcheries et de l'écosystème, ainsi que sur la gestion des données. Il travaille en étroite collaboration avec les États et Territoires membres de la CPS, ainsi qu'avec la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC), l'Agence des pêches du Forum (FFA), les Parties à l'Accord de Nauru et d'autres organismes régionaux et sous-régionaux.

Fonctions – À la tête de l'équipe de gestion des données, composée actuellement de 24 personnes (9 agents professionnels et 15 agents de soutien), le-la **Directeur-riche de recherche halieutique (gestion des données)** est directement responsable des bases de données régionales sur la pêche. Elle fait figure d'autorité pour tous les aspects des systèmes de bases de données nationales et régionales sur la pêche à grande échelle, ainsi que de la collecte de données régionales et les exigences liées à l'établissement de rapports dans l'océan Pacifique occidental et central.

Les principales responsabilités du poste sont les suivantes :

Gestion, administration et communication

- Assister le-la Directeur-riche adjoint-e de la Division FAME (Programme pêche hauturière) en matière de planification stratégique.
- Élaborer les plans de travail annuels et les rapports sur les plans de travail de la Section, conformément au plan stratégique.
- Gérer les activités de la Section conformément aux plans de travail annuels et en fonction des financements disponibles.
- Mettre en œuvre le système de planification et de gestion des résultats du personnel de la CPS au sein de la Section.
- Tenir à jour et actualiser la politique de la Division FAME relative aux données et échanger avec les membres afin de veiller à ce qu'elle réponde à leurs besoins.

Fourniture de services de gestion des données à la WCPFC

- Superviser l'enregistrement, l'attribution et l'évaluation des données scientifiques fournies par les membres de la WCPFC, les intégrer aux bases de la WCPFC et faciliter l'accès du personnel du secrétariat de la Commission à ces données.
- Fournir des conseils avisés et une assistance technique lors des réunions internationales de la WCPFC.
- Élaborer des documents de travail pour les réunions du Comité scientifique de la WCPFC, les présenter à ces réunions et contribuer à l'élaboration des rapports du Programme pêche hauturière et d'autres rapports techniques.
- Dresser un bilan de la communication de données à la Commission, identifier les lacunes et informations qui font défaut, et publier ce bilan sur le site Internet de la WCPFC.
- Fournir des conseils techniques et participer au projet de collecte de données dans le Pacifique occidental et en Asie orientale, géré par la WCPFC.
- Élaborer, mettre en œuvre et superviser des projets au sein de la WCPFC afin d'améliorer les données disponibles dans la région, en fonction des besoins.

Gestion des bases de données régionales sur la pêche thonière

- Garantir l'efficacité, les ressources et la pertinence de la planification, de la conception, du développement, de la maintenance et de l'intégrité des bases de données régionales sur la pêche thonière.
- Procéder à des analyses des données relatives à la pêche thonière, répondre aux demandes ponctuelles de statistiques et d'analyses sommaires émanant des clients du Programme pêche hauturière, et fournir des conseils sur des aspects importants de la pêche non couverts par d'autres agents du Programme pêche hauturière.
- Aider les scientifiques du Programme pêche hauturière à accéder aux données en vue des évaluations des stocks et d'autres analyses.

Mise au point et maintenance de systèmes d'acquisition, de gestion et de présentation des données halieutiques pour les pays membres

- Garantir l'efficacité, les ressources et la pertinence du travail de la Section dans le domaine de la conception, de la mise au point et de l'optimisation des systèmes nationaux de gestion des données relatives à la pêche thonière.
- Assurer une fonction de conseil sur les normes de suivi et de présentation sous forme électronique.

- Fournir des conseils pour l'élaboration de procédures et de manuels relatifs aux audits des systèmes nationaux de collecte et de gestion des données sur la pêche thonière effectués par les agents compétents de la Section gestion des données.

Services de renforcement des capacités et de gestion des données pour les pays membres

- Garantir l'efficacité, les ressources et la pertinence du travail de renforcement des capacités de la Section.

Fourniture de services de gestion des données à la FFA, au Bureau des Parties à l'Accord de Nauru et aux autres groupes sous-régionaux pertinents

- Superviser la collaboration et la fourniture de conseils et de soutien techniques pour diverses initiatives de la FFA et des Parties à l'Accord de Nauru.
- Préparer les rapports techniques nécessaires en vue des réunions et consultations de la FFA et des Parties à l'Accord de Nauru.
- Répondre aux demandes ponctuelles d'analyses et de synthèses de données

Pour de plus amples informations sur les principales responsabilités du poste, veuillez **consulter le descriptif de fonctions en ligne**.

Principaux critères de sélection

Qualifications

- Diplôme de deuxième ou de troisième cycle universitaire en sciences halieutiques, informatique ou un domaine connexe.

Compétences techniques

- Au moins dix ans d'expérience pertinente après l'obtention du diplôme supérieur, dont au moins cinq années d'expérience pertinente à un poste d'encadrement dans la gestion des données halieutiques.
- Au moins cinq ans d'expérience en gestion de personnel, direction d'équipe, élaboration et gestion de projets.
- Compétences approfondies et expérience prouvées des logiciels de gestion de bases de données relationnelles (de préférence SQL SERVER), avec une expérience poussée de la programmation en SQL. Une expérience en R constitue un atout essentiel, de même que la connaissance des concepts des systèmes d'information géographique (SIG), et la capacité à rester au courant des dernières plateformes de développement.
- Compétences poussées et avérées dans le domaine de la rédaction de rapports techniques afin de réaliser des rapports et des documents techniques, notamment diverses synthèses de données halieutiques, des analyses statistiques élémentaires des données halieutiques, des normes sur les champs de données ou encore de la documentation sur les bases de données halieutiques.
- Excellente connaissance des systèmes et protocoles de collecte de données sur la pêche, ainsi que de leurs limites.
- Excellentes compétences d'analyse de données et maîtrise de la théorie des bases de données.
- Connaissance des méthodes statistiques utilisées en science halieutique.
- Connaissance des concepts et méthodes utilisés pour évaluer les stocks halieutiques ainsi que de l'utilisation des données scientifiques dans le cadre de la gestion de la pêche.
- Aptitude avérée à gérer un programme technique de taille moyenne et à superviser des cadres professionnels et du personnel technique.

Compétences linguistiques

- Excellentes capacités de communication, nécessaires pour traiter avec des homologues de pays membres ou non membres pratiquant la pêche thonière dans le Pacifique occidental et central et pour présenter des exposés sur des sujets liés aux ressources halieutiques ou aux bases de données lors de réunions nationales ou internationales.

Compétences interpersonnelles et sensibilité culturelle

- Capacité avérée à superviser les tâches d'une équipe interdisciplinaire et/ou multiculturelle.
- La connaissance des États et Territoires insulaires océaniques constitue un atout.

Traitement et conditions d'emploi

Durée du contrat – Ce poste est à pourvoir pour une durée initiale de trois ans ; le premier contrat pourra être renouvelé en fonction des résultats obtenus et de la continuité du financement.

Traitement – Le poste de **Directeur·rice de recherche halieutique (gestion des données)** se situe dans la classe 13 du barème 2023 des traitements de la CPS, ce qui correspond à un traitement mensuel de départ de 5 438 à 6 701 DTS (droits de tirage spéciaux), soit approximativement entre 823 681 et 1 015 022 francs CFP (7 286 à 8 979 dollars É.-U. ; 6 902 à 8 506 euros) au taux de change en vigueur. Le montant du traitement proposé à l'entrée en fonctions se situe en principe dans la moitié inférieure de cette fourchette, les qualifications et l'expérience étant dûment prises en compte. La progression au sein de la fourchette salariale dépend ensuite de l'évaluation des résultats annuels. Pour l'heure, les agents de la CPS en poste en Nouvelle-Calédonie ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Avantages dont bénéficie le personnel international en poste en Nouvelle-Calédonie – La CPS fournit des logements subventionnés à Nouméa. Pour autant qu'ils remplissent les conditions requises, les agents et les membres de leur famille qui sont à leur charge peuvent prétendre à une indemnité d'installation et de réinstallation, à la prise en charge de leurs frais de déménagement et de leurs voyages en avion, à un voyage pour congé dans les foyers, à une assurance maladie, à une assurance vie et invalidité et à une indemnité pour frais d'études. Les agents bénéficient de 25 jours de congé annuel par an et d'autres types de congés, et peuvent adhérer à la Caisse de prévoyance de la CPS (moyennant une cotisation équivalant à 8 % du traitement brut, la CPS versant une contribution correspondante).

Langues – Les langues de travail officielles de la CPS sont l'anglais et le français.

Principes applicables au recrutement – Le recrutement au sein de la CPS est fondé sur le mérite et l'équité, et les candidatures font l'objet d'un processus de sélection équitable, transparent et non discriminatoire. La CPS respecte le **principe de l'égalité des chances** et défend la diversité de genre et la diversité culturelle, dont le bilinguisme. Elle s'emploie à attirer et à recruter des personnes respectueuses de ces valeurs. Il est dûment tenu compte des principes d'équité de genre et de la volonté de maintenir une forte représentation d'Océaniens et d'Océaniennes parmi les cadres professionnels. Si le comité de sélection estime, après entretien, ne pas pouvoir départager deux candidatures, la préférence est donnée à un·e **Océanien·ne**. La confidentialité totale des candidatures est garantie conformément aux dispositions de la Politique de protection des renseignements personnels de la CPS.

Modalités de candidature

Date limite de dépôt des candidatures : 26 mars 2023, 23 h 00 (heure de Nouméa)

Référence du poste : SH000285

Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site suivant : <http://fr.careers.spc.int/>

Les candidatures papier ne seront pas acceptées.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Chaque dossier doit contenir :

- un curriculum vitæ à jour, dans lequel figureront les coordonnées de trois références professionnelles ;
- une lettre d'accompagnement exposant les compétences, l'expérience et les motivations ; et
- les réponses à l'ensemble des questions de présélection.

Veillez à fournir tous les documents susmentionnés. À défaut, votre candidature sera jugée incomplète et ne sera pas prise en compte lors de l'étape de présélection. Il n'est pas nécessaire de joindre aux dossiers de candidature des copies de diplômes ou de lettres de recommandation. Toutes les pièces du dossier doivent être jointes au format Microsoft Word ou Adobe PDF.

La CPS ne fait pas payer l'examen des dossiers de candidature et ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires ou des informations de nature financière dans le cadre de sa procédure de recrutement.

Questions de présélection (maximum 2 000 caractères par question) :

1. Quelles sont selon vous les principales difficultés liées à la collecte et à la gestion des données dans le cadre de la pêche thonière régionale ?
2. Veuillez donner un exemple d'analyse de données halieutiques que vous avez réalisée et qui a permis d'éclairer la gestion des pêches.
3. Veuillez décrire un exemple d'activité de renforcement des capacités que vous avez menée et qui a permis d'améliorer l'utilisation des systèmes de données halieutiques.